

PROJET PEDAGOGIQUE



PERISCOLAIRE LA CIGALE 2018-2019

Table des matières

1. Le cadre

1.1. Type d'accueil

1.2. Organisateur

1.3. Implantation

1.4. Le public

1.5. Les dates de fonctionnement

1.6. L'équipe

2. Les repas et les goûters

2.1. Les repas

2.2. Les goûters

3. Les activités

4. Le projet éducatif

5. Les intentions éducatives

6. Le projet de fonctionnement

6.1. La journée type enfant

6.1.1. La sortie d'école de 11h30

6.1.2. Les maternelles

6.1.3. Les primaires

6.1.4. La sortie d'école de 16h15

6.2. L'aménagement de l'espace

6.3. L'organisation du travail d'équipe

6.3.1. Temps de midi

6.3.1. Temps du soir

6.4. L'infirmerie

6.5. Les règles de vie

1. Le cadre

1.1. Type d'accueil

L'accueil de loisir La Cigale est un accueil collectif de mineurs sans hébergement.

1.2. Organisateur

L'accueil La Cigale est organisé par l'Association, le comité de gestion des Sociétés Réunies de Neuwiller.

Le président est Monsieur Vincent Misslin.

1.3. Implantation

L'accueil périscolaire La Cigale est situé au cœur du village dans la salle du préau au 11 rue d'Oberwil. Pour le mois de novembre, est prévu le déménagement des structures, école, périscolaire, mairie.

La nouvelle structure se trouvera rue de Benken, au traive, à proximité, de la forêt et du stade de foot. La disposition de la structure sera idéale puisque nous nous trouverons, avec l'école, dans le même bâtiment.

1.4. Le public

Le périscolaire accueille les enfants de la petite section de maternelle au CM2 durant les temps périscolaires.

Les enfants non scolarisés à Neuwiller ont également la possibilité de bénéficier des activités périscolaire dans la limite des places disponibles.

La capacité d'accueil du périscolaire est de 30 enfants.

1.5. Les dates de fonctionnement

Les enfants seront accueillis les jours d'école, c'est-à-dire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis du lundi 3 septembre 2018 au vendredi 05 juillet 2019 (inclus).

Les inscriptions se font tous les jours de la semaine, soit en jours fixes (par exemple tous les lundis), ou en inscriptions occasionnelles dans la limite des places disponibles.

Les enfants seront accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour le repas de midi de 11h30 à 13h30 et l'après-midi pour le goûter et les activités de 16h15 à 18h30. Les enfants seront pris en charge à la sortie des écoles par l'équipe d'animation.

Le périscolaire est fermé le mercredi et pendant les vacances scolaires. La possibilité sera donnée aux enfants de fréquenter les accueils de loisirs de Folgensbourg, de Hégenheim ou de Hésingue durant ces temps-là (villages à proximité).

1.6. L'équipe

L'équipe d'encadrement est composée de :

- Une directrice stagiaire BAFD
- Deux animatrices, titulaires du BAFA.

L'entretien et les remises à température sont effectués par l'équipe.

De plus une fois par semaine, la commune de Neuwiller met à disposition une personne pour l'entretien des sols.

2. Les repas et les goûters

2.1 *Les repas*

Nous travaillerons à nouveau avec le traiteur API qui répond à nos attentes en matière de qualité et de fraîcheur des plats proposés, mais également de respect de l'environnement. Et qui a été très apprécié par les enfants.

Les repas sont préparés par la société de restauration API et se composent d'une entrée, d'un plat de résistance (viande ou poisson, féculent ou légume), d'un fromage et d'un dessert. Ils sont livrés en liaison froide. Les animatrices sont responsables de la vérification des températures ainsi que de la mise en température. La distribution et la mise sur assiette sont assurées par le personnel de la structure.

Chaque période les repas seront affichés sur le tableau du périscolaire et les parents recevront tous les menus de la période à venir, par mail.

2.2. *Les Goûters*

Les goûters sont livrés par la société de restauration API. Ils sont élaborés en fonction des repas de midi et des attentes des enfants.

3. Les activités

Les activités et les jeux proposés seront adaptés en fonction de l'âge des enfants et du moment de la journée.

Les animatrices pourront proposer des activités sur le temps de midi, mais les grandes activités auront lieu le soir (le temps de midi étant très court, et étant un temps de pause et de repos pour les enfants).

Les activités devront être en rapport avec le projet pédagogique.

La possibilité de choisir leurs activités est également donnée aux enfants ; les enfants pour des raisons diverses : fatigue, non adhésion aux activités proposées,... peuvent désirer ne rien faire, ils peuvent alors jouer tout seul, se reposer...

Les parents seront informés des activités proposés par l'équipe, chaque semaine (par le panneau d'affichage et envoyés par mail), et permettra aux enfants n'étant pas inscrit en journée fixe de s'inscrire aux activités ponctuellement, selon les places disponibles.

Cf. : emploi du temps en annexe pour plus de détail sur le déroulement de la semaine.

4. Le projet éducatif

Extrait du projet éducatif :

« Même si la motivation principale était avant tout pratique, cherchant à favoriser le développement local en participant à l'attractivité du village de Neuwiller et satisfaire un besoin d'accueil pour les enfants dont les parents travaillent, l'association se reconnaît dans l'héritage de l'éducation populaire. »

Les responsables de l'association ont mûrement réfléchi quant à l'orientation qu'ils souhaitent donner à ce temps de loisirs : ainsi, le président et son équipe ont souhaité que ce temps d'accueil ne soit pas vu comme une simple garderie, mais comme un moyen de démocratiser l'accès aux loisirs, de favoriser l'épanouissement de chacun et de former des enfants et des adolescents à devenir des citoyens libres et autonomes, capables de prendre place dans la société et de devenir les acteurs de son évolution.

Ainsi, l'accueil de loisirs La Cigale a été mis en place pour offrir aux familles des enfants scolarisés à Neuwiller un accueil de loisir de qualité, permettant aux enfants de découvrir la vie en société, de s'ouvrir au monde qui les entoure, de bénéficier d'actions éducatives, sportives et culturelles.

Les objectifs éducatifs sont les suivants :

- favoriser le développement de l'autonomie du jeune et de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge
- favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité
- développer le sens et le respect de la collectivité
- favoriser les liens intergénérationnels
- sensibiliser les jeunes et les enfants à un comportement éco-responsable

De plus, La Cigale donne au village une dimension humaine et sociale en favorisant le développement local et en améliorant la qualité et la diversité des services rendus à la population.

5. Les intentions éducatives

VIVRE ENSEMBLE, ENVIRONNEMENT, AUTONOMIE

Ces 3 axes seront la base des intentions éducatives pour l'année 2018-2019, des valeurs qui nous semblent importantes en collectivité ainsi que dans la vie.

Durant l'année nous établirons plusieurs projets d'animation sur le thème : « LES CONTINENTS », qui seront établis, avec des objectifs liés à celui – ci et mis en place par l'équipe.

Pour chaque projet nous partirons à la découverte d'un ou deux continent.

VIVRE ENSEMBLE

Se respecter les uns, les autres

- Ⓢ Mise en place des règles de vie
- Ⓢ S'écouter les uns les autres
- Ⓢ Laisser chaque enfant s'exprimer, donner son avis
- Ⓢ Communiquer ensemble pour gérer les conflits
- Ⓢ Le temps du départ, accueil agréable des parents

L'attitude de chacun, les temps d'échanges, forums, seront les moyens d'évaluation. Aussi tout au long de l'année est ce que les enfants sont polis entre eux ?

Respecter le matériel, l'environnement qui nous entoure

- Ⓢ Ranger le matériel après utilisation
- Ⓢ Prendre soin du matériel et des locaux
- Ⓢ Utilisation du matériel en adéquation avec l'activité

Le matériel devra être rangé, les locaux en ordre, pas de dégradation volontaire.

Favoriser la tolérance et le partage

- Ⓢ Encourager les grands et les petits à jouer ensemble
- Ⓢ Accepter le rythme de chacun
- Ⓢ Laisser les enfants qui souhaitent participer s'intégrer à chaque jeu
- Ⓢ Accepter de perdre et garder son sang-froid

Attitude des enfants lors des séances de jeux collectifs, sportifs... mais aussi lors de la prise de repas, et des activités.

Vivre des moments intergénérationnels

- ② Créer du lien avec les gens du village
- ② Se rapprocher des aînés
- ② Partager des activités et des moments avec les parents

Actions menées tout au long de l'année, cavalcades, chants pour la fête des aînés... Des actions sont-elles menées ? (environ une dizaine)

ENVIRONNEMENT

Objectif pédagogique : sensibilisé l'enfant à l'environnement.

- ② Création d'un potager
- ② Découverte du potager
- ② Aiguiser sa curiosité
- ② Faire aimer la nature

Les plantations existent-elles ? Sortie et activités en forêt, visite du potager chez l'habitant...

Sensibiliser l'enfant à la protection de l'environnement.

- ② Tri des déchets
- ② Créer en recyclant
- ② Développer le regard et l'esprit sur son importance

Participation au World Cleanup Day, mise à disposition des poubelles de tri, activités avec des éléments de récupération et recyclable.

L'AUTONOMIE

Objectif pédagogique : aider l'enfant à prendre ses responsabilités.

- ② Apprendre à débarrasser son couvert
- ② Prendre en charge les plus petits (lors des repas, à tour de rôle, deux enfants de classe élémentaire accompagneront les enfants de maternelle et aura la responsabilité de sa table.)

Les animatrices vérifieront que les tables soient en ordre et observeront le bon déroulement des repas

Objectif pédagogique : favoriser l'autonomie.

- Apprentissage à l'utilisation des couverts, tous les enfants auront la possibilité de couper leur aliments eux même.

A la fin de l'année scolaire, tous les enfants, à partir de la moyenne section devraient être capable de couper leurs aliments.

- Permettre aux enfants de participer ou non à une activité.

Les animatrices observeront les enfants et encourageront les enfants qui ne souhaitent pas participer, à faire une activité en autonomie.

Objectif pédagogique : encourager à la créativité.

- Création selon leur imagination
- Développer et laisser libre court à l'imaginaire
- Jeux et activités libres sans directive

Les enfants réalisent-ils leur bricolage avec intérêt ? ils apporteront leur bricolage chez eux, et auront plaisir de montrer leur réalisation à leur famille.

6. Le projet de fonctionnement

6.1. *La journée type enfant*

6.1.1. *La sortie d'école de 11h30*

6.1.2. *Les maternelles*

- 11h30 : une animatrice récupère les enfants à la sortie de l'école
- 11h35 : passage aux toilettes et lavage des mains. Les enfants passent ensuite à table.
- 12h30 fin du repas, les enfants peuvent selon leur convenance, se reposer, jouer, se défouler,...dans la cours de l'école ou dans la salle multifonctions selon le temps.
- 13h20 - 13h30 : retour à l'école.

6.1.3. *Les primaires*

- 11h30 : une animatrice récupère les enfants à la sortie de l'école

- 11h35/12h20 : temps libre ; les enfants peuvent selon leur convenance, se reposer, jouer, se défouler,...dans la cours de l'école ou dans la salle de multifonctions selon le temps. Ce temps pourra également être utilisé pour des ateliers sur le long terme.
- 12h20 : passage aux toilettes et lavage des mains.
- 12h30 : repas
- 13h20 – 13h30 : retour à l'école.

6.1.4. La sortie d'école de 16h15

- 16h15 : une animatrice récupère les enfants à la sortie de l'école
- 16h15 /16h30 : petit temps libre et passage aux toilettes
- 16h30 : lavage des mains
- 16h30 / 17h00: goûter
- 17h00 / 18h : activité du jour.
- 18h00 : fin de l'activité. Temps libre et calme.

6.2. L'aménagement de l'espace

Afin que nos journées se déroulent dans les meilleures conditions, le périscolaire sera aménagé de la manière qui suit :

Nous avons à notre disposition deux locaux : le périscolaire et la salle multifonctions

Les repas ainsi que les goûters seront pris au périscolaire.

Les activités, jeux et autres auront lieu principalement au périscolaire.

Nous profiterons de la salle multifonctions pour les activités nécessitant plus d'espace. D'autre part dans cette salle nous nous pouvons organiser un coin ludothèque composé de différents espaces de jeux : construction, jeux de société, petites voitures...

Ces 2 espaces nous permettrons aussi de scinder les groupes selon les activités proposées.

Les enfants pourront également profiter de la cours pour les jeux extérieurs.

L'entrée du périscolaire se fait par l'entrée principale commune à celle de l'école.

6.3. L'organisation du travail d'équipe

6.3.1. Temps de midi

Pour les repas, les enfants sont répartis en 2 groupes, les maternelles et les élémentaires.

Chaque groupe est récupéré par une animatrice à la sortie de l'école, qui notera la présence ou l'absence de chaque enfant, dans le registre.

Les animatrices encadrent les enfants durant le temps libre.

Au moment de passer au repas, les animatrices vérifient que chaque enfant se lave les mains et installent les enfants à table.

Les animatrices s'assoient à table et mangent avec les enfants

Une 3^{ème} animatrice sera maîtresse de maison, qui s'occupera de préparer les assiettes, du nettoyage de la vaisselle et de la bonne « marche en avant ».

Tout le monde participe au débarrassage et au nettoyage de la table.

6.3.2. Temps du soir

Les animatrices récupèrent les enfants à la sortie de l'école et notent leur présence dans le registre.

Elles s'en occupent en suivant l'emploi du temps type (goûter, activités diverses et variées) jusqu' à leur départ.

Au départ de l'enfant les animatrices se chargent de bien vérifier que ce soit un parent (ou une personne autorisée à chercher l'enfant) qui cherche l'enfant.

Le parent signe le registre de départ.

Une fois les enfants partis, les animatrices rangent les locaux.

6.4. L'infirmier

La matériel d'infirmier est situé dans un placard fermé et est composé d'une trousse à pharmacie et d'un cahier de soins. L'animatrice soignera l'enfant concerné en vérifiant le tableau d'allergies (mis à jour régulièrement), et s'engage à y inscrire à chaque intervention les renseignements demandés. La direction doit être mise au courant des soins spécifiques, chutes ou blessures plus graves. Elle se chargera du suivi des enfants, de la mise à jour des fiches sanitaires, traitement et allergie.

6.5. Les règles de vie

Les règles de vie seront élaborées au début de l'année scolaire. Elles seront rédigées de manière ludique, accrochées de façon accessible et rappelées aussi souvent que nécessaire aux enfants.